

**BESOIN DE RIEN CONNECTE-TOI!!!
PÉAGE EN FLUX LIBRE C'EST FACIILE
ET SOUS 72H ON PAYE
SUR SANEF.COM**

A14 : MI-JUIN 2024

A13 : MI-DÉCEMBRE 2024

Les autoroutes A13/A14 de l'axe Paris-Normandie passent progressivement au péage en flux libre. Plus besoin de s'arrêter !

VOUS AVEZ
72H

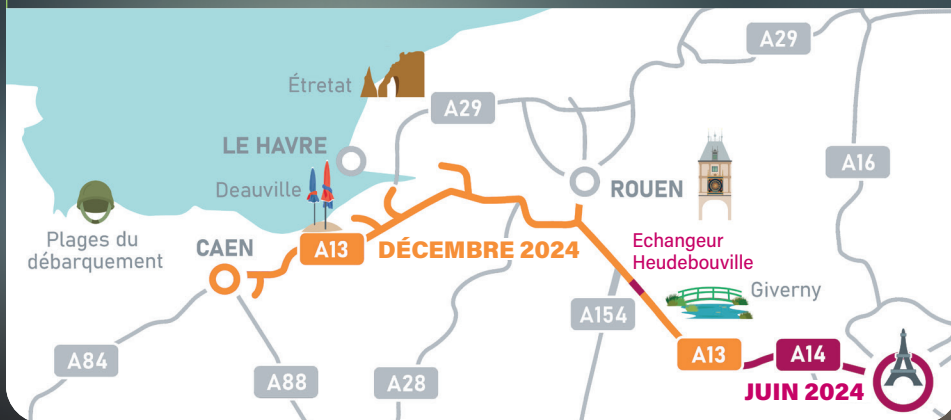
**POUR RÉGLER VOTRE
PÉAGE APRÈS VOTRE
TRAJET.**

**DÉCOUVREZ TOUTES LES
MODALITÉS DE PAIEMENT
SUR SANEF.COM**

LE PÉAGE EN FLUX LIBRE SUR L'AXE PARIS-NORMANDIE.

Sur les autoroutes de l'axe Paris-Normandie, les barrières de péage classiques sont remplacées par des portiques à détection automatique. Ainsi, plus besoin de vous arrêter, vous payez après votre trajet.

QUELLES SONT LES AUTOROUTES CONCERNÉES ?



COMMENT RÉGLER VOS PÉAGES ?

Lorsque vous circulez avec un véhicule de location, le paiement du péage vous incombe. Munissez-vous du numéro de plaque d'immatriculation de votre véhicule de location...



...et réglez vos péages dans les 72H après chaque trajet :



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Société des Autoroutes Paris Normandie (S.A.P.N.), une filiale de la société SANEF. Siège social : 30 boulevard Gallieni - 92130 Issy-les-Moulineaux. S.A. au capital social de 14 000 000 €. 632 054 029 R.C.S Nanterre. N° TVA intracommunautaire: FR85632054029. Code APE: 52.21Z. Crédit photo: AdobeStock. Imprimeur: Bréard & Associé.

Flashez pour en savoir plus.



LE NON-PAIEMENT DU PÉAGE CONSTITUE UNE INFRACTION AU CODE DE LA ROUTE. UN OUBLI VOUS EXPOSE À UNE AMENDE.